

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

133075

Déclaration de Maladie : N° P19-0015794

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 272

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AMA2IGH Zahra

Date de naissance : 1929

Adresse :

Residence Prestige Magola Rue 1 N° 5 Casablanca

Tél. :

06.71.92.68.95

Total des frais engagés : 657,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. laïla BEN NOUHA
Médecine Gé. Echographie
Nutrition
7 RDC Rue 11 Mly. Thami Mazola
Casablanca Tél: 05 22 93 31 72

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Ama2igh Zahra Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 06/10/2022

R ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/09/92	C		230	Dr. J. M. Mazola Médecin Radiologue RDC Radiology Thami Mazola Casablanca Tel. 05 22 03 31 72
22/09/92	CTR		50	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MACIE POLYCLINIQUE 38, Route de TIR Abatou Tél: 0522 90 20 10	22/9/22	263.40
MACIE POLYCLINIQUE 38, Route de TIR Abatou Tél: 0522 90 20 10	28/9/22	164.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Laila Bennouna

Médecine Générale

Échographie

D U Diabétologie

D U Gynécologie

D U Nutrition - Obésité

Programme d'Amincissement Spécialisé



الدكتورة ليل بونوة

الطب العام

الفحص بالصدى

داء السكري

أمراض النساء

القىدية

تخسيس الوزن بالآلات متخصصة

Casablanca le :

22/09/22

الدار البيضاء في

87.20 - Romac 300

15 Lypol 107 i

36.40 - Koppes 20

29 Vi matin

34.20 - Pedry

lotion x 3

14.60 - Deltiprone 1000

15 Lypol 30 i

94.00 - Deltacenia a

263.40 - 15 Vi matin

Amazigh

Zahra

83.70

LOT: 10122006
PER: 04/2024
PPV: 83.70 DH

LOT : 8652
PER : 05-25
P.P.V : 36 DH 40

PPV 34DH70 EXP 02/2025
LOT 1H043 6

PPV 14DH60
PER 05 / 25
LOT L1917

CE N°: DA20201907416DMP/20UCA/MAY1

PPC : 94,00 DH

N° de lot: 21001 PER : 08 2023

05.22.93.31.72. الطابق السادس، زنقة 11. مولاي التهامي - مازولا - الدار البيضاء - الهاتف :

7, rez-de-chaussée, Angle Moulay thami et Rue 11 - Mazola - Casablanca - Tél: 05.22.93.31.72

E-mail : docteur.bennouna@gmail.com - ICE : 001876772000053

Dr. Laila Bennouna

Médecine Générale

Échographie

D U Diabétologie

D U Gynécologie

D U Nutrition - Obésité

Programme d'Amincissement Spécialisé



الدكتورة ليلى بنونة

الطب العام

الفحص بالصدى

داء السكري

أمراض النساء

التغدية

تخسيس الوزن بالآلات متخصصة

Le : 28/09/22 الدار البيضاء في :

27,50

27,50



PPC : 137 DH 00

137,00

Spalon

Hyp x 31

- Bacal

164,00 Hyp x 31

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR Abdelaziz
58, Route Mly Thami Hay Hassan,
Tél. 052.90.21.62 Casablanca

La BDNNC
Médecine Gén. Et
7 RDC P Casablanca

la BDNNC
Médecine Gén. Et
7 RDC P Casablanca

7. الطابق السفلي، زنقة 11، مولاي التهامي - مازولا - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.93.31.72

7, rez-de-chaussée, Angle Moulay thami et Rue 11 - Mazola - Casablanca - Tél.: 05.22.93.31.72

E-mail : docteur.bennouna@gmail.com - ICE : 001876772000053